

NIORT, le 9 décembre 2002

R A P P O R T

de l'INSPECTION des INSTALLATIONS CLASSEES

O B J E T : Installations Classées.
 Changement d'exploitant.
 Carrière du « Bois de Limon » sur la commune de PAS DE JEU (79100).

REFERENCE : Lettre en date du 10 Octobre 2002 de la SNC APPIA P.L.

La Société APPIA PAYS DE LOIRE. nous a transmis une demande de transfert à son nom, de l'autorisation d'exploiter la carrière du « **Bois de Limon** » sur la commune de **PAS DE JEU**, exploitée jusqu'à maintenant par la Sarl STPVL de Saint Mathurin sur Loire (49250).

Cette demande a été établie dans les formes édictées par l'article 23-2 du Décret 77-1133 du 21 septembre 1977 modifié. Elle comporte notamment :

- la justification de la maîtrise foncière de l'ensemble des parcelles,
- la constitution des Garanties Financières.

Nous proposons une **suite favorable** à cette demande. Toutefois, conformément à l'article 18 du décret susvisé, la demande de la **SNC APPIA** doit être présentée, pour avis, devant la Commission Départementale des Carrières.

Vu et Transmis avec avis conforme,
Le Chef de Subdivision,

L'Inspecteur des Installations Classées,

Fabrice HERVÉ

André BEAUDOIN